

– il s'agit de la question de l'implication des généralistes ou en tout cas des personnes qui sont des soignants de confiance avec ce processus de suivi de contact pour que cela puisse justement réussir vu que je vous disais que l'expérience que nous avons faite, c'est que cet élément de confiance est fondamental.

M. le Président. - Des motions ont été déposées en conclusion de l'interpellation de M. Desquesnes. La première, motivée, a été déposée par M. Desquesnes, Mme Greoli et M. Matagne (Doc. 163 (2019-2020) N° 1) et la seconde, pure et simple, par M. Legasse, Mme Laffut, MM. Frédéric et Heyvaert (Doc. 164 (2019-2020) N° 1).

L'incident est clos.

**QUESTION ORALE DE M. LEGASSE À
MME MORREALE, MINISTRE DE L'EMPLOI,
DE LA FORMATION, DE LA SANTÉ, DE
L'ACTION SOCIALE, DE L'ÉGALITÉ DES
CHANCES ET DES DROITS DES FEMMES, SUR
« LA POURSUITE DU TESTING PENDANT LE
DÉCONFINEMENT »**

**QUESTION ORALE DE M. HEYVAERT À
MME MORREALE, MINISTRE DE L'EMPLOI,
DE LA FORMATION, DE LA SANTÉ, DE
L'ACTION SOCIALE, DE L'ÉGALITÉ DES
CHANCES ET DES DROITS DES FEMMES, SUR
« L'INTERPRÉTATION DES CHIFFRES DES
TESTS DANS LES MAISONS DE REPOS ET DE
SOINS (MRS) »**

**QUESTION ORALE DE MME VANDORPE À
MME MORREALE, MINISTRE DE L'EMPLOI,
DE LA FORMATION, DE LA SANTÉ, DE
L'ACTION SOCIALE, DE L'ÉGALITÉ DES
CHANCES ET DES DROITS DES FEMMES, SUR
« LES TESTS RÉALISÉS DANS LES
INSTITUTIONS POUR PERSONNES
HANDICAPÉES ET DANS LE SECTEUR DE LA
SANTÉ MENTALE DANS LE CADRE DE LA
CRISE DU COVID-19 »**

M. le Président. - L'ordre du jour appelle les questions orales à Mme Morreale, Ministre de l'Emploi, de la Formation, de la Santé, de l'Action sociale, de l'Égalité des chances et des Droits des femmes, de :

- M. Legasse, sur « la poursuite du *testing* pendant le déconfinement » ;
- M. Heyvaert, sur « l'interprétation des chiffres des tests dans les maisons de repos et de soins (MRS) » ;
- Mme Vandorpe, sur « les tests réalisés dans les institutions pour personnes handicapées et dans le secteur de la santé mentale dans le cadre de la crise du COVID-19 ».

La parole est à M. Legasse pour poser sa question.

M. Legasse (PS). - Madame la Ministre, en lien avec le débat précédent, je voulais évoquer la poursuite du *testing* pendant le déconfinement.

Dans le contexte de cette crise sanitaire exceptionnelle, la mise en place d'un *testing* rapide et efficace est une mesure importante pour accompagner le déconfinement, et essayer à tout prix de ne pas être confronté à une deuxième vague de contamination.

À cet égard, les autorités ont mis en place des centres de tri aux abords des hôpitaux et chargé et assoupli les critères permettant aux médecins généralistes d'envoyer un patient vers un centre de test.

Les différentes phases de *testing*, initiées au sein des maisons de repos et centres d'hébergement pour personnes en situation de handicap, sont-elles aujourd'hui bouclées ? Telle est ma première question.

Pourriez-vous aussi nous préciser les règles relatives à l'organisation des tests et nous informer des mesures mises en place pour assurer ceux-ci en Wallonie ?

M. le Président. - La parole est à M. Heyvaert pour poser sa question.

M. Heyvaert (Ecolo). - Madame la Ministre, les tests en maisons de repos sont finalisés. Ces tests étaient nécessaires pour rassurer les travailleurs et les personnes âgées sur leur situation. Mais au-delà de cet objectif, ces tests permettent aussi de disposer d'une base d'analyse chiffrée et objective. Ces chiffres doivent être maintenant interprétés par des experts.

Quelles conclusions pouvez-vous tirer de l'analyse des résultats de ces tests ? Avez-vous pu soumettre ces données au groupe d'experts pour avoir une interprétation correcte de tous ces chiffres ?

Vous avez aussi signalé que les visites dans les centres d'hébergement – que ce soit maisons de repos et par la suite tous les centres d'hébergement pour personnes portant un handicap – pourraient avoir lieu après l'organisation des tests. Pouvez-vous nous dire si l'organisation de ces visites est mise en pratique ?

M. le Président. - La parole est à Mme Vandorpe pour poser sa question.

Mme Vandorpe (cdH). - Madame la Ministre, je voulais également revenir sur l'analyse des résultats par rapport à ces 75 000 tests.

Je vous avais interrogée la semaine dernière, mais le calendrier ne vous permettait pas de déjà répondre à cette question. Quels enseignements peut-on tirer des données de ces tests ?

Ces résultats ont-ils aussi été à la base d'une réorganisation de certaines maisons de repos ? Si oui, de quelle manière ?

Vous aviez aussi annoncé qu'après les tests dans les maisons de repos, nous allions avoir les tests dans les autres structures d'hébergement qui relèvent des secteurs wallons comme les secteurs des personnes handicapées, des hôpitaux psychiatriques. On le sait, les centres d'hébergement et d'accueil pour enfants et adultes en situation de handicap, les centres de revalidation entre autres, ou encore les services agréés et financés par une autorité étrangère, ont commencé à être testés. Ce sont en tout cas les échos qui me reviennent. Peut-être pouvez-vous me dire si toutes les structures wallonnes ont été testées ?

Vous parliez de 400 structures, donc environ 41 000 personnes si je ne me trompe pas. Parmi ces résultats, beaucoup de ces structures ont-elles été touchées par le virus ? Pouvez-vous faire un peu le point sur l'avancement du dépistage dans ces secteurs et sur les résultats ?

Cela peut-il permettre d'organiser un retour des familles et des proches dans ces structures d'hébergement et d'accueil pour personnes en situation de handicap ? Je vous avoue que cela devient très difficile à vivre pour les résidents. De pouvoir aussi éventuellement organiser un retour à une activité plus habituelle pour ces institutions étant donné le contexte actuel de déconfinement, que ce soit pour ces structures ou pour les maisons de repos qui ont déjà été testées.

Envisage-t-on une répétition de ce *testing* à échéances fixes par votre administration pour pouvoir avancer correctement et éviter justement de sombrer dans une deuxième vague ? Je vous remercie.

M. le Président. - La parole est à Mme la Ministre Morreale.

Mme Morreale, Ministre de l'Emploi, de la Formation, de la Santé, de l'Action sociale, de l'Égalité des chances et des Droits des femmes. - Madame et Messieurs les députés, la mise en place du *testing*, vous le dites à juste titre, constitue une mesure essentielle qui doit accompagner le déconfinement progressif des citoyens et contribuer à casser la chaîne de transmission. Je l'ai défendu ardemment dès que l'annonce d'une faisabilité du nombre de tests a été faite par le Fédéral, ce qui a fait en sorte que ces structures d'hébergement ont été testées pour les maisons de repos et sont en cours jusque demain dans le secteur du handicap et de la santé mentale.

À cet effet, en date du 7 mai, la conférence interministérielle s'est entendue sur la nouvelle mission de dépistage pour les centres de tri et sur les modalités de la mise en œuvre. En Wallonie, pour le moment, on a 49 lieux de dépistage qui ont été répertoriés en ce compris les antennes rattachées à un centre de tri.

Comme vous le savez, la stratégie de dépistage est définie au niveau du Risk Management Group et de la *task force* fédérale coordonnée par le ministre Philippe

De Backer. La stratégie dépistage via la plateforme fédérale a privilégié les structures d'hébergement collectives pour éviter le développement de foyers en mettant en place des mesures adaptées aux situations détectées.

Pour ce qui concerne le dépistage au sein des structures d'hébergement pour les personnes âgées via la plateforme fédérale, il s'est déroulé du 15 avril au 2 mai, en tout cas la deuxième phase. La première phase, c'était 6 500. Dans cette deuxième phase beaucoup plus massive, 69 902 tests ont été réalisés pour l'ensemble des établissements en maisons de repos.

Lors de la première semaine du 15 au 19 avril, on avait eu 9 554 tests qui ont été répartis dans les maisons de repos et soins. Deuxième semaine, 27 671, et troisième semaine, 32 677. Ce qui explique, Monsieur Desquesnes, ce que vous disiez. Si l'on prend les premiers chiffres, effectivement c'était à mesure constante, on n'arrivait pas, mais il y avait eu crescendo un nombre de tests plus important qui était disponible tous les jours et qui nous a permis de disposer de tous ces tests.

Sur cette photographie de la situation, on a pu constater qu'à peu près 4 % du personnel avait été testé positif et entre 5 et 6 % de résidents. L'ensemble des résultats sont disponibles pour les Régions dans un rapport de Sciensano. Une analyse plus fine a été demandée à l'AViQ et elle sera réalisée en collaboration avec Sciensano.

Je pense que maintenant, on va pouvoir se pencher dans le détail sur la manière dont la contamination est rentrée. Y a-t-il une photographie de la situation en fonction des règles architecturales par exemple ? Le fait d'avoir plus ou moins d'encadrement, selon que l'on soit maison de repos ou maison de repos et de soins, a-t-il été déterminant ?

Le fait d'être plus en ville que dans la campagne a-t-il été l'un des choix ? On a proposé un travail d'analyse plus fouillé pour essayer de voir dans les détails comment éviter la propagation, à l'avenir, si l'on devait avoir un rebond.

Ce que l'on peut retenir, c'est que, en plus de rassurer le personnel et les résidents, cette photographie de la situation à un instant T – le fait d'être testé n'est pas en soi un sésame parce que l'on peut devenir positif et être contaminé par son environnement dans les jours qui suivent ; c'est donc possible malgré tout –, cela a permis aux structures de se réorganiser vers une politique de cohortage ou bien de lever petit à petit les mesures d'isolement qu'elles avaient mises en place.

Le dépistage qui concerne les structures d'hébergement de personnes handicapées a démarré quant à lui, le 6 mai, et il devrait se clôturer le 20 mai.

Jusqu'à présent, 338 services ont pu être soumis à des dépistages : 92 services résidentiels pour adultes, 30 services résidentiels de nuit pour adultes, les SRNA, 135 services agréés et financés par une autorité étrangère, les SAFAE – j'ai d'ailleurs eu un contact avec l'ambassade de France pour avoir de bons échanges d'information en temps réel – et 31 services agréés et non subventionnés, les SANS.

Il m'avait été demandé lors d'une question que les services non agréés soient concernés par le *testing*, ce qui était bien entendu notre intention.

Les structures d'hébergement non agréées, les SHNA, ont également été prises en compte dans cette stratégie : 36 structures sur 43 ont été testées et les tests suivent leurs cours.

Les structures d'hébergement qui relèvent de la santé mentale ont été prises en compte : 16 centres de réhabilitation fonctionnelle de type résidentiel financés par l'AViQ ont été testés les 11 et 12 mai.

Un travail doit se poursuivre dans les centres de soins psychiatriques, puisque certains étaient accolés à des hôpitaux. Dans les hôpitaux psychiatriques, le Fédéral avait dit les englober. Certains n'étaient pas adossés à des hôpitaux, on va les faire et un contact a eu lieu avec mon collègue fédéral pour s'assurer que tout le monde soit dépisté.

La stratégie de dépistage au sein des hôpitaux psychiatriques est purement fédérale. Les résultats des dépistages réalisés depuis le 6 mai ne sont pas encore connus. Une fois qu'ils seront reçus, ils seront également analysés de manière macro et puis de manière plus fine par l'AViQ et par Sciensano.

Pour ce qui concerne le monitoring quotidien, une analyse plus poussée, hors du *reporting* journalier, a également été demandée. La difficulté est que, en temps de crise, il n'est pas possible d'avoir assez de recul pour faire une analyse fine. Il est nécessaire d'attendre la fin de la crise pour avoir une appréciation épidémiologique adaptée.

La répétition des dépistages dans les structures a été demandée au Conseil national de sécurité sur proposition du ministre-président. Il n'y aura pas de réplique en tant que telle, dans l'ensemble des maisons de repos, par exemple, mais il y a un accord. Étant donné le monitoring très serré de la situation, en cas de situation de cas suspectés positifs, un *testing* serait fait de manière beaucoup plus rapide et réactive dans la maison de repos ou dans la structure d'hébergement concernée.

J'ai entamé des discussions avec des médecins généralistes et des gériatres, et une réunion est prévue lundi, pour voir comment suivre au plus près.

Un article scientifique nous est parvenu aujourd'hui qui indique une corrélation évidente entre l'âge et la mortalité. Il n'y a rien à faire, c'est le public le plus fragile avec lequel il faut être hyper attentif. Je reçois tous les jours des appels de familles me disant : « On a besoin d'aller rendre visite de manière plus importante, on a besoin de contacts ». Je mesure qu'il faut trouver un équilibre, mais je trouve aussi que, en termes de responsabilité, il faut faire très attention.

On va essayer de voir ce qu'il est possible de faire pour humaniser la situation, mais pour protéger aussi nos aînés. Cet équilibre est difficile à avoir, mais je suis sûre qu'avec l'expérience des dernières semaines et les apports des gériatres et des utilisateurs, je voudrais m'associer avec Lalux, comme on l'a fait pour les visites, pouvoir les associer pour réfléchir ensemble à la suite des opérations pour les prochaines semaines et pour les prochains mois.

La définition de cas définie par le Risk Management Group et donc, in fine, la stratégie de dépistage vont encore évoluer vers un dépistage plus élargi. C'est vrai que l'on milite pour cela. Je vous l'ai déjà dit un certain nombre de fois. Que ce soit en RMG ou en conférence interministérielle Santé publique ou en conférence interministérielle pour le *tracing* et le *testing*.

Les mises à jour des définitions, des cas et des stratégies de dépistage sont disponibles, d'évaluations par le RMG sur le site de Sciensano. Je ne manquerai donc pas de vous revenir dès que j'aurai plus de précisions sur cet élargissement.

M. le Président. - La parole est à M. Legasse.

M. Legasse (PS). - Je voudrais remercier Mme la Ministre pour sa réponse très complète et très précise. Je n'ai rien à ajouter.

M. le Président. - La parole est à M. Heyvaert.

M. Heyvaert (Ecolo). - Merci, Madame la Ministre, pour toutes ces réponses.

C'est vrai qu'il va falloir analyser. Cela va permettre aussi de mettre toutes les stratégies en place pour que la situation d'il y a un mois n'existe plus. Je pense que c'est quand même l'objectif premier.

Par rapport aux définitions des cas au *testing*, je reviendrai avec la question aussi sur le dépistage après la pause.

M. le Président. - La parole est à Mme Vandorpe.

Mme Vandorpe (cdH). - Merci, Madame la Ministre, pour vos réponses très précises et complètes.

Je pense que c'est vraiment bien qu'il y ait une analyse plus précise qui soit faite par l'AViQ. Ce sont des données importantes.